



NATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/5894
14 août 1964
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE, EN DATE DU 14 AOUT 1964, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE

J'ai l'honneur de me référer à la lettre que vous a adressée, le 3 août 1964, le représentant adjoint des Etats-Unis d'Amérique (S/5847) et dans laquelle le Gouvernement des Etats-Unis a catégoriquement rejeté les accusations formulées par le Ministre des affaires étrangères du Gouvernement royal du Cambodge dans son télégramme du 28 juillet 1964 (S/5839). Comme vous le savez, les Etats-Unis ont été accusés par le Gouvernement royal du Cambodge d'avoir fait répandre, par avion, des produits chimiques toxiques sur la province cambodgienne de Rattanakiri, action qui aurait entraîné des pertes de vies humaines.

Mon gouvernement tient à souligner que le Gouvernement royal du Cambodge continue, dans ses émissions radiophoniques et dans des déclarations de presse officielles, à publier ces accusations malgré les lettres envoyées au Président du Conseil de sécurité par mon gouvernement et par le Gouvernement de la République du Viet-Nam. Ces lettres indiquent clairement qu'aucun appareil de la République du Viet-Nam ou des Etats-Unis d'Amérique n'a effectué d'opérations utilisant des moyens chimiques quelconques, ni à proximité du territoire cambodgien ni au-dessus du territoire cambodgien, à l'une quelconque des dates ou à un moment donné de la période mentionnée par le Gouvernement royal du Cambodge. Mon gouvernement m'a également donné pour instructions de déclarer que des accusations analogues récemment formulées par des représentants du Gouvernement royal du Cambodge, et selon lesquelles des produits chimiques toxiques auraient été répandus dans la province cambodgienne de Svay Rieng sont, elles aussi, fausses et dépourvues de fondement.

Etant donné la gravité de ces accusations et leur réitération nonobstant les démentis catégoriques de mon gouvernement et du Gouvernement de la République du Viet-Nam, mon gouvernement m'a donné pour instructions de réaffirmer la déclaration

qu'il a faite dans sa lettre du 3 août et selon laquelle le Gouvernement des Etats-Unis serait heureux que les accusations cambodgiennes fissent l'objet d'une enquête internationale impartiale. Nous estimons que le Gouvernement royal cambodgien est tenu, au nom de l'équité et de la justice, d'autoriser un organisme international compétent à effectuer une enquête impartiale. Une organisation internationale telle que l'Organisation mondiale de la santé ou le Comité international de la Croix-Rouge serait, semble-t-il, parfaitement qualifiée pour effectuer ce genre d'enquête et rendre compte des faits au Conseil de sécurité. Mon gouvernement est pleinement disposé à coopérer à toute enquête internationale impartiale qu'autorisera le Gouvernement royal cambodgien.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

(Signé) Adlai E. STEVENSON

